

tenue sous la présidence de Monsieur Radureau, assisté(e)
de Monsieur Grondin et Monsieur Blanchard, Conseillers
En présence de Monsieur Vennéguès, Rapporteur public
Monsieur Josserand, Greffier

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2303999	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande de condamner l'Etat à l'indemniser des préjudices subis en raison des fautes commises par l'inspectrice du travail du Finistère dans le refus de l'autoriser à licencier une salariée protégée	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE BIANIC	Maître DUFFOUR JULIEN (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES	
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	
02)	DOSSIER N° 2305175	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 24 juillet 2023 par laquelle le directeur général de la Caisse des Dépôts a prononcé le déréférencement de son organisme de formation au dispositif "mon compte formation" pour une durée de 12 mois, le recouvrement des sommes versées et le non-peïement des sommes concernant les dossiers de formation engagés, ainsi que le non-reversement, le cas échéant, des sommes rétrocédées par l'établissement bancaire de l'organisme	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE SOLUBUSINESS	SELAS NAUSICA
Défendeur	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	SOCIETE D'AVOCATS ADDEN AVOCATS

09 heures 45

03)	DOSSIER N° 2401456	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 15 janvier 2024 par laquelle le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion a confirmé la décision de l'inspectrice du travail du Finistère du 27 mars 2023 refusant le licenciement d'une salariée exerçant le mandat de membre titulaire du comité social et économique	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SERRES DE LANVIAN	CABINET D'AVOCATS MAZE CALVEZ & ASSOCIES
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES Madame	Maître DESHORMEAUX-DANIEL Marielle (Cour)
Observateur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	

04)	DOSSIER N° 2306659	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 9 octobre 2023 par laquelle la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne a maintenu l'intégralité des mesures et délais d'exécution contenus dans l'injonction de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail de Bretagne du 13 septembre 2023 visant à renforcer la sécurité de ses employés	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS GUYOT ENVIRONNEMENT BREST	SOCIETE D'AVOCATS CHEVALLIER
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	

Arrêté le 11/04/2025
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Radureau, assisté(e)
de Monsieur Grondin et Monsieur Blanchard, Conseillers
En présence de Monsieur Vennéguès, Rapporteur public
Monsieur Josserand, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2300515	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PC05624822Y0046 du 25 novembre 2022 par lequel le maire de la commune de Surzur a accordé un permis de construire une maison individuelle sur un terrain situé * rue de Kerlann	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DAUMONT ANAÏS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SURZUR Monsieur et/ou Madame	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
02)	DOSSIER N° 2101199	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe Radureau
Titre de l'affaire	Demandant de condamner la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys à les indemniser des préjudices subis en raison des fautes commises par cette collectivité quant à la constructibilité de leur terrain, cadastré section AK n° 88, 89, 90, 91 et 202, situé lieudit *	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	Maître JEAN-MEIRE Pierre
Défendeur	Madame COMMUNE DE SAINT-GILDAS-DE-RHUYS	Maître JEAN-MEIRE Pierre CABINET D'AVOCATS COUDRAY

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2305264	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PA05609422N0005 du 25 avril 2023 par lequel la maire de la commune de Kervignac a accordé un permis d'aménager un lotissement comportant 35 lots sur un terrain situé route de Kermoulin	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître GRANGER Nicolas (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE KERVIGNAC SNC KERVIGNAC KERMOULIN	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP SELARL ARES
04)	DOSSIER N° 2300854	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC05626022Y0126 du 12 septembre 2022 par lequel le maire de la commune de Vannes a accordé un permis de construire en vue de la surélévation du bâtiment situé * rue Jean Gougaud	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame Monsieur et/ou Madame	SOCIETE D'AVOCATS P. & A. SOCIETE D'AVOCATS P. & A.
Défendeur	SCI MAGUI COMMUNE DE VANNES Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS P. & A. SOCIETE D'AVOCATS CORNET VINCENT SEGUREL (CVS)
05)	DOSSIER N° 2302615	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC5616117T0028M04 du 13 mars 2023 par lequel le maire de la commune de Ploemel a accordé un permis de construire modificatif portant sur l'aspect extérieur, la hauteur, l'appentis et le mur de clôture du projet de réhabilitation et d'extension du bâtiment situé * bis Kerimel	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame	SOCIETE D'AVOCATS P. & A.
Défendeur	COMMUNE DE PLOEMEL Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2202846	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe Radureau
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté N° PM001/2022 du 13 mai 2022 par laquelle la maire de la commune de Surzur a mis à leur charge une astreinte en raison du retard pris dans la remise dans son état initial de la parcelle cadastrée section WH n° 171p pour la destruction de la piscine réalisée, ainsi que l'avis des sommes à payer correspondant émis le 13 mai 2022 par le trésorier-payeur de Vannes-Ménimur	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	Maître MATEL Pierre-Yves
Défendeur	COMMUNE DE SURZUR	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
07)	DOSSIER N° 2200643	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC5623421T0040 du 23 août 2021 par lequel le maire de Saint-Pierre-Quiberon a accordé un permis de construire une maison individuelle sur un terrain situé rue de Beg En Aud	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame	SELARL LE MAGUER RINCAZAUX EISENECKER CHANET EHRET GUENNEC (Cour)
	Monsieur	SELARL LE MAGUER RINCAZAUX EISENECKER CHANET EHRET GUENNEC (Cour)
	Monsieur	SELARL LE MAGUER RINCAZAUX EISENECKER CHANET EHRET GUENNEC (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-PIERRE-QUIBERON	Maître COLAS Adrien (Cour)
	Monsieur et/ou Madame	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
Observateur	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	

10 heures 00

08)	DOSSIER N° 2201011	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° DP5623421T0121 du 27 août 2021 par lequel le maire de la commune de Saint-Pierre-Quiberon ne s'est pas opposé à la déclaration préalable présentée pour la division en vue de construire du terrain, cadastré section AZ n° 464, situé lieudit *	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SELARL LE MAGUER RINCAZAUX EISENECKER CHANET EHRET GUENNEC (Cour)
	Madame	SELARL LE MAGUER RINCAZAUX EISENECKER CHANET EHRET GUENNEC (Cour)
	Monsieur	SELARL LE MAGUER RINCAZAUX EISENECKER CHANET EHRET GUENNEC (Cour)
	Monsieur	SELARL LE MAGUER RINCAZAUX EISENECKER CHANET EHRET GUENNEC (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-PIERRE-QUIBERON Monsieur	Maître COLAS Adrien (Cour)
Observateur	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	
09)	DOSSIER N° 2305776	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC0290192300084 du 29 août 2023 par lequel le président de Brest métropole a accordé un permis de construire un bâtiment collectif comportant 20 logements sur un terrain situé * rue de Roubaix à Brest	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame Madame	SOCIETE D'AVOCATS PAUL-AVOCATS (Cour) SOCIETE D'AVOCATS PAUL-AVOCATS (Cour)
Défendeur	BREST METROPOLE SCCV EUKALY	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS SELARL ARES

10 heures 00

10)	DOSSIER N° 2305833	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC0290192300084 du 29 août 2023 par lequel le président de Brest métropole a accordé un permis de construire un bâtiment collectif comportant 20 logements sur un terrain situé * rue de Roubaix à Brest	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	SOCIETE D'AVOCATS PAUL-AVOCATS (Cour)
Défendeur	BREST METROPOLE SCCV EUKALY	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS SELARL ARES
11)	DOSSIER N° 2301715	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine Blanchard
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° DP5616223L0010 du 26 janvier 2023 par lequel le maire de la commune de Ploemeur s'est opposé à la déclaration préalable présentée en vue de l'instalation d'un abri de jardin sur un terrain situé * allée des Chèvrefeuilles	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	COMMUNE DE PLOEMEUR	

Arrêté le 11/04/2025
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Radureau, assisté(e)
de Monsieur Grondin et Monsieur Blanchard, Conseillers
En présence de Monsieur Vennéguès, Rapporteur public
Monsieur Josserand, Greffier

11 heures 30

01) **DOSSIER N° 2203563** **RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin**

Titre de l'affaire Demandant d'annuler la décision tacite par laquelle le maire de la commune de Guipavas ne s'est pas opposé à la déclaration préalable n° DP0290752200015 présentée en vue du nivellement du terrain, cadastré section 75 B 395, situé lieudit *

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur et/ou Madame	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur et/ou Madame	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur et/ou Madame	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur et/ou Madame	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur et/ou Madame	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur	CABINET SAOUT (Cour)
	Madame	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur	CABINET SAOUT (Cour)
	Monsieur et/ou Madame	CABINET SAOUT (Cour)
Défendeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS AVOXA
	COMMUNE DE GUIPAVAS	
Observateur	Madame	
	PREFECTURE DU FINISTERE	

11 heures 30

02)	DOSSIER N° 2302754	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC0290192200174 du 2 décembre 2022 par lequel le président de Brest métropole a accordé un permis de construire un bâtiment collectif comportant 4 logements sur un terrain situé * rue de Denver à Brest	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame SCI BELLE VUE SUR MER	CABINET SAOUT (Cour) CABINET SAOUT (Cour)
Intervenant	LA DEMEURE HISTORIQUE	
Défendeur	BREST METROPOLE SARL AMPHITRITE	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
Observateur	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	
03)	DOSSIER N° 2205862	RAPPORTEUR: Monsieur Christophe Radureau
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC0292322100210 du 19 mai 2022 par lequel le maire de la commune de Quimper a accordé un permis de construire un bâtiment sur un terrain situé * rue Emile Zola	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	CABINET SAOUT (Cour)
Défendeur	Madame COMMUNE DE QUIMPER SCI A4	CABINET SAOUT (Cour) SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR

11 heures 30

04)	DOSSIER N° 2202872	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demandant d'annuler le certificat d'urbanisme n° CU291652100203 du 2 février 2022 par lequel le maire de la commune de Plobannaec-Lesconil a certifié que le terrain, cadastré section ZD n° 128, situé lieudit * ne pouvait pas être utilisé pour la création d'un lotissement comportant 4 lots	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Madame	Maître GAONAC'H Arnaud Maître GAONAC'H Arnaud
Défendeur	COMMUNE DE PLOBANNALEC-LESCONIL	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
05)	DOSSIER N° 2303844	RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin
Titre de l'affaire	Demande d'annuler les arrêtés n° DP0290572200127, DP0290572200128, DP0290572200129, DP0290572200130, DP0290572200131, DP0290572200132, DP0290572200133, DP0290572200134, DP0290572200135, DP0290572200137, DP0290572200138, DP0290572200139, DP0290572200140, DP0290572200141, DP0290572200142, DP0290572200143, DP0290572200144, DP0290572200145, DP0290572200146, DP0290572200147, DP0290572200148, DP0290572200149 et DP0290572200150 du 20 janvier 2023 par lesquels le maire de la commune de Fouesnant ne s'est pas opposé aux déclarations préalables présentées pour la pose d'un chalet sur les 23 lots du parc résidentiel de loisirs situé * rue de Port La Forêt	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE D	
Défendeur	COMMUNE DE LA FORET-FOUESNANT PIERRE PROMOTION	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR SELARL ARES (Cour)

11 heures 30

06) **DOSSIER N° 2200668** **RAPPORTEUR: Monsieur Thibault Grondin**

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté n° PC0290582100042 du 2 août 2021 par lequel le maire de la commune de Fouesnant a accordé un permis de construire en vue de la transformation d'une longère en salle de réception destinée à l'habitation ainsi qu'à des activités de commerce et de service sur un terrain situé *

Nom des parties

Demandeur ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE D
Défendeur COMMUNE DE FOUESNANT
 Monsieur

Représentants des parties

SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR

Arrêté le 11/04/2025

Le président du tribunal